

L'ENTRETIEN

Enfin, vous n'avez pas pu vous rendre au Congrès annuel de l'Assemblée des Départements de France (ADF) début décembre ?

C'était prévu, mais au regard de la dégradation du contexte sanitaire, j'ai jugé plus raisonnable et plus utile de rester ici, en Lot-et-Garonne. En tant que présidente du Conseil départemental et du Service départemental d'incendie et de secours, être aux côtés de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour les habitants de notre département est essentiel dans ces moments difficiles.

Pour autant, la commission « égalité » que vous présidez à l'ADF a activement contribué aux travaux du « livre blanc » destiné aux candidats à l'élection présidentielle ?

Oui, ce travail a abouti à une vingtaine de propositions autour de trois axes : l'accès au service public, la lutte contre les discriminations professionnelles, l'égalité des chances. Ces thèmes nous ont permis d'aborder des sujets qui me sont particulièrement chers, à savoir l'accès aux soins, l'égalité femmes/hommes ou encore l'inclusion des personnes touchées par le handicap. C'est ainsi que ces réflexions nationales se nourrissent des expériences locales et vice-versa. Je pense précisément à l'idée de « conventionnement sélectif des médecins » qui, petit à petit, fait son chemin et qui

est aujourd'hui dans le débat public. Dans la perspective du rendez-vous démocratique national de 2022, ce n'est pas rien !

Vous pensez qu'un certain nombre de solutions peuvent venir du local ?

En réalité, c'est déjà le cas. Regardez simplement ce qu'il se passe dans la période que nous traversons. Les collectivités sont, sur bien des sujets, le dernier rempart. Cela s'est particulièrement vérifié pour les communes et les Départements, qui agissent au plus près des populations. Je crois plus que jamais à l'intelligence des territoires. Le droit à l'expérimentation va dans le bon sens, il faut

maintenant passer aux actes. Et régler dans le même temps la question des moyens, en remettant complètement à plat les relations État-collectivités pour enfin renouer avec l'esprit originel de la décentralisation et de ses lois fondatrices.

La dernière session du Conseil départemental nous donne quelques exemples de cette capacité des collectivités à répondre aux besoins des habitants...

C'est vrai ! Prenons deux exemples : le plan « routes et déplacements du quotidien » et l'habitat inclusif pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Au-delà même du fait qu'il s'agissait d'engagements de campagne et que nous tenons parole, ce sont des réponses

sur-mesure aux besoins du territoire. Nous allons d'ailleurs les mettre en œuvre en prenant soin d'associer tous les partenaires et de consulter largement, pour s'assurer de leur efficacité. Innover, expérimenter, agir, évaluer... c'est tout ce qui fait que nos collectivités sont utiles.

De tout cela il sera aussi question l'année prochaine, lors du 91^e congrès de l'ADF, en Lot-et-Garonne !

Notre département aura en effet la chance d'accueillir ce congrès en 2022. Tous les Départements de France ont ainsi rendez-vous chez nous. C'est une formidable opportunité pour faire valoir nos atouts et pour valoriser cette ruralité que nous aimons, à la fois moderne et vivante.



Aux 1^{ers} Assises de l'Économie sociale et solidaire organisées à l'Ecoparc Valorizon de Damazan.

Routes

Priorité aux trajets du quotidien

Avec le lancement de son nouveau plan « Routes et déplacements du quotidien », le Conseil départemental entend répondre aux attentes des Lot-et-Garonnais et favoriser les nouveaux usages.

Le plan de modernisation du réseau routier départemental 2010-2025, dédié aux grandes infrastructures, va prochainement arriver à son terme. Aujourd'hui, près de 75 % des opérations inscrites sont achevées ou en cours. Cela représente un investissement du Département de 104 millions d'euros sur la période, dont 46 M€ consacrés aux grands projets partenariaux (RN21, 2^e échangeur Agen-Ouest, Camélat...). Une fois les dernières opérations à réaliser mises en service (notamment déviation Est de Marmande, déviation Sud-Est de Casteljaloux, nouveau pont du Mas-d'Agenais), l'objectif de mener une intervention ciblée sur le réseau

structurant pour désenclaver le territoire et améliorer la desserte des pôles d'activités sera atteint.

L'enjeu des mobilités durables

Le nouveau plan à venir, centré sur le « quotidien » des Lot-et-Garonnais, ne relève pas seulement d'un changement de vocable. Il s'accompagne d'une nouvelle approche multimodale qui inclut à la fois l'entretien routier et les mobilités émergentes (covoiturage, mobilités douces...). Car si la route constitue la principale infrastructure assurant la circulation des biens et des personnes, d'autres modes de déplacements (piétons, cyclistes...) se révèlent indispensables pour l'aménagement durable du territoire. Avec en toile de fond l'obligation d'adapter le réseau aux défis du changement climatique ; en témoignent les inondations subies sur le territoire début 2021.



Concrètement, il s'agira de poursuivre la modernisation des 3 000 kilomètres du réseau départemental, tout en proposant des actions concrètes pour répondre aux enjeux de la mobilité des territoires ruraux. A ce titre, le Département est déjà engagé dans une étude sur les mobilités solidaires et inclusives qui servira de base à ce travail.



Après la réalisation ou le lancement des grands projets de modernisation, l'heure est à la mobilisation maximale sur les trajets de proximité et l'intermodalité.

Une mise en œuvre dès 2023

Un comité de pilotage, rassemblant les représentants de l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée, va prochainement être constitué autour de Daniel Borie, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de la mobilité.

Dans une approche partenariale et transversale, il associera lors de ses travaux l'ensemble des acteurs locaux (usagers, professionnels...) et notamment les EPCI lot-et-garonnais qui ont tous pris la compétence d'AOM (Autorités Organisatrices de Mobilités).

Le délai d'élaboration est estimé à 18 mois, pour une mise en œuvre à partir du budget 2023.

EN ACTION(S)



18 NOV.

Un grand merci à tous les duos qui se sont constitués à l'occasion du **Duoday** pour permettre à une personne en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise ou des collectivités. Thibault a ainsi pu accompagner la Présidente Sophie Borderie tout au long de sa journée de travail.

En visite au **Campus numérique 47**, un lieu devenu une référence dans le domaine des nouvelles technologies et de la formation.



19 NOV.



Dans cette période particulière, un grand plaisir de célébrer avec les Vice-présidentes Laurence Lamy et Marylène Paillarès **l'engagement citoyen et le don de soi à travers les Trophées départementaux.**

Autonomie

Habiter autrement

Les personnes en perte d'autonomie, du fait de l'âge ou d'un handicap, expriment de plus en plus le souhait de demeurer aussi longtemps que possible dans un logement privatif. Mais pas nécessairement seules.

Une nouvelle façon d'habiter ensemble se développe, conciliant logement autonome et vie en groupe. Ces projets d'un genre nouveau sont aujourd'hui portés par une grande diversité d'acteurs (bailleurs sociaux, collectivités, associations, gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux...)

Face à ce constat, le Département de Lot-et-Garonne a souhaité accompagner ces nouvelles formes d'habitat inclusif. En effet, si des prestations individuelles existent, comme l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou la PCH (prestation de compensation du handicap), elles ne peuvent être l'unique réponse à l'enjeu de l'isolement. De plus, l'engouement qui se manifeste sur le territoire doit impérativement être encadré pour aboutir à une stratégie territoriale partagée.

Préalable à cette démarche, un diagnostic territorial sera ainsi mené jusqu'au 1^{er} tri-



mestre 2022 dans le cadre plus large de l'élaboration du Programme Départemental de l'habitat (PDH). Sur la base de celui-ci, un régime d'aide doté d'une enveloppe d'un million d'euros sur 3 ans sera proposé dès mars 2022 afin d'accompagner et soutenir les projets du parc social ou privé.

En parallèle, afin d'aider au financement de l'animation du projet de vie qui caractérise l'habitat inclusif, le Département s'engage dès 2022 dans la mise en œuvre de l'Aide à la vie partagée. Cette nouvelle aide individuelle, financée à 80 % par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pendant 7 ans, permettra notamment de financer les fonctions d'animation et de coordination des interventions extérieures dans les habitats inclusifs.

ADF : les propositions de la commission «égalité»

A l'issue de son congrès national - que le Lot-et-Garonne accueillera en 2022-, l'Assemblée des Départements de France a dévoilé 102 propositions (comme autant de départements avec les ultra-marins). Un « livre blanc » dont l'objectif est d'interpeller les prochains candidats à l'élection présidentielle afin de tirer les leçons de la crise sanitaire au cours de laquelle les départements ont été particulièrement actifs. La commission « égalité », présidée par Sophie Borderie, a activement participé à ces travaux avec une vingtaine de propositions autour de l'accès au service public, la lutte contre

les discriminations professionnelles et l'égalité des chances. Sur le volet « démographie médicale », les propositions concernant l'expérimentation d'équipes mobiles de médecins généralistes et celle d'un système de conventionnement médical sélectif en fonction des zones ont été particulièrement discutées. Et pourraient s'inviter dans les débats de 2022...



LE CUMUL RSA/ACTIVITÉ PROLONGÉ

Pour pallier le manque de main d'œuvre et faire face aux difficultés de recrutement, le Département a mis en place fin 2019 un dispositif spécifique pour inciter les allocataires du RSA à reprendre une activité dans les secteurs dits en tension.

Initialement centré sur les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ce dispositif a ensuite été élargi aux secteurs de l'industrie hôtelière et de la restauration.

Suite à un nouvel échange avec les acteurs économiques locaux et devant le nombre de contrats signés, le dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

UN NOUVEAU SCHÉMA POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au-delà de l'obligation réglementaire, la réactualisation du schéma de la prévention et de la protection de l'enfance pour la période 2021-2025 porte l'ambition d'impulser une dynamique avec les partenaires, d'améliorer le dispositif existant et d'apporter des réponses concrètes aux besoins des jeunes, des familles et des professionnels.

Les actions de prévention et de soutien en faveur des plus fragilisés, le repérage précoce des mineurs en situation de danger ou en risque de l'être, la qualité de l'offre d'accompagnement et d'accueil des jeunes sous protection, une articulation soutenue entre professionnels ainsi que l'accompagnement des jeunes vers l'âge adulte y trouvent une large place.

Ces orientations se déclinent en 10 axes de travail comprenant au total 60 actions. Le suivi de leur mise en œuvre est confié à l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), assemblée constituée de membres représentatifs de l'ensemble des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance à l'échelle du département.

En tant que présidente du SDIS 47, aux côtés des **sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de Nérac** qui ont reçu leur dose de rappel vaccinal.



Inauguration du nouveau centre de secours de Monflanquin, pour lequel le Département a participé dans le cadre du 2^e Plan pluriannuel immobilier, en présence des conseillers départementaux du canton Christine Gonzato-Roques et Marcel Calmette.



Après la fin des travaux, place à l'**inauguration de la nouvelle avenue de l'usine** aux côtés des conseillers départementaux du canton Sophie Gargowitsch et Daniel Borie. Un projet d'envergure qui a permis de rétrécir la chaussée et de végétaliser les trottoirs. Un espace piétons/cyclistes a également été créé.

Bias



Recalibrage de l'ancienne VC66. Afin de faire face à l'augmentation du trafic routier, des travaux sont actuellement en cours pour recalibrer la voie et aménager un giratoire qui desservira le bourg de Bias. Le montant des travaux s'élève à 1,53 million d'euros.

Monflanquin



Poursuite des travaux d'aménagement pour l'accès à la Zone d'activités du Lidon avec la création de giratoires. Une opération d'un montant total de 635 000€.

Marmande-Casteljaloux



La voie verte reliant Marmande à Casteljaloux, c'est 11 km de bande de roulement. La signalétique et le marquage au sol sont prévus en début d'année. Le Département a apporté son soutien aux porteurs de projets : Val de Garonne agglomération et Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne.

Lagruère



Les travaux de réhabilitation dans le centre-bourg de Lagruère sont en cours. Une opération vertueuse sur le plan environnemental, car la place du village est réaménagée pour permettre l'infiltration des eaux pluviales. Ce projet bénéficie d'un soutien de 45 000€ du Département au titre de l'Appel à projets « relance verte ».

Pont-du-Casse



Les travaux de la voie verte pour relier Agen se poursuivent. Le Département soutient à hauteur de 45 000€ cette opération, par ailleurs lauréate de l'appel à projets national « Fonds mobilités actives ».

Castelmoron-sur-Lot



La place du Foirail a fait peau neuve : les pavés ont été refaits et les places de stationnement réaménagées. Une esplanade a été créée avec des jets d'eau et de la lumière colorée. Un projet qui fait une grande place à la désimperméabilisation des sols et qui a bénéficié d'un soutien de 45 000€ du Département.

Expression des groupes politiques

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

C'est une année riche qui s'achève pour notre collectivité qui a connu un rythme de travail soutenu afin d'honorer les engagements pris durant la campagne. La dernière session qui s'est tenue le 26 novembre n'a pas fait exception. Ce fut l'occasion de mettre sur les rails deux mesures directement issues du programme porté par la Majorité départementale.

Tout d'abord, la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Il s'agit d'une demande forte des Lot-et-Garonnais qui souhaitent pouvoir vivre le plus longtemps possible à domicile, quelles que soient leurs difficultés, mais pas à n'importe quelles conditions. Les groupes privés ont saisi l'enjeu. Il est du rôle de notre collectivité de nous assurer que les besoins seront couverts en cohérence avec les territoires et les attentes des Lot-et-Garonnais.

Autre sujet majeur, directement issu de la campagne électorale : le plan route et les déplacements du quotidien. Si l'état du réseau principal est satisfaisant, nos efforts doivent aujourd'hui se concentrer sur le réseau secondaire et il nous faut être attentifs aux nouveaux usages. Ce plan sera bâti avec les Lot-et-Garonnais et en concertation avec tous les acteurs locaux.

A chacune et chacun d'entre vous, les élus du groupe de la Majorité départementale souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'années.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GRUPE 100 % LOT-ET-GARONNE

La séquence présidentielle devra être celle des réponses aux problèmes du quotidien, exacerbés pour les habitants de la France Périphérique comme le Lot-et-Garonne. Au sujet des déserts médicaux, la réponse ne pourra provenir que de l'État pour mettre fin au partage de la misère qu'est le lot des élus locaux, confrontés au plafond de verre de leurs compétences et de leurs financements limités. Il nous revient d'être présent au rendez-vous démocratique de la Nation pour porter les questions qui nous concernent. Les élus 100% LG y contribueront.

Pierre Chollet, président du groupe 100 % Lot-et-Garonne : 05 53 98 52 00
secgenopp.cg47@gmail.com - www.lavenirensemble.net

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Avec la livraison du Center Parcs et l'ouverture du nouvel échangeur autoroutier de Sainte-Colombe, 2022 sera déjà une grande année pour le « 47 ». A ces deux projets structurants, ajoutons avec délectation l'organisation, l'automne prochain, du 91^e congrès de l'Assemblée des Départements de France en Lot-et-Garonne. Oui, chez nous ! Plus de 1000 congressistes attendus durant trois jours, des ministres en visite, tous les regards seront braqués sur le Lot-et-Garonne. Avec les retombées que l'on imagine. Cocorico ! - Clarisse Maillard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

GRUPE LES 47

Élus du canton de Tonneins, nous sommes inquiets de la situation médicale en général. Nous assistons, à différentes rencontres « EPHAD » maison de retraite, centre de santé du Bassin Tonneinçais. Les médecins retraités sont bien présents, pour accueillir des jeunes qui pourraient assurer la relève, ce qui est difficile à stabiliser, un manque de rémunération serait le problème avec les jeunes médecins. Malgré tout cela, un accueil de qualité et maintenu grâce au dévouement des équipes en places. Vanessa Dallies et Gilbert Dufourg (LES 47) - groupeles47@gmail.com